

CONVENTION DE COLLABORATION SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE

Entre les soussignées:

L'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Gafsa (ENIGA)

Représenté par son Directeur, Monsieur le Professeur Anas BOUGUECHA

Et le Laboratoire Systems Integration & Emerging Energies (SI2E) de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sfax (ENIS).

Représentée par son Directeur, Monsieur Mohamed MASMOUDI

PREAMBULE

Considérant:

Les accords de coopération entre l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Gafsa (ENIGA) et le Laboratoire Systems Integration & Emerging Energies (SI2E) de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sfax (ENIS).

Les dispositions législatives et réglementaires qui régissent l'enseignement supérieur des deux établissements, les parties contractantes, convaincus de la nécessité de promouvoir et de renforcer la coopération, la communication réciproque d'informations, l'amélioration de programmes de recherche et d'éducation; désireuses d'établir et de promouvoir des relations régulières dans les domaines relevant de leurs compétences, notamment scientifiques et culturels dans le cadre institutionnalisé, il est convenu ce qui suit:

Article 1: Objet

Les enseignants chercheurs de l'ENIGA ont l'accès pour le SI2E dans le cadre des projets communs de recherche et d'encadrement pédagogique.



Article 2: Objet

Les étudiants de l'ENIGA ont l'accès pour le SI2E durant la période de projet de fin d'année (PFA) et de projet de fin d'étude (PFE) pour réaliser leurs travaux.

Article 3: Objet

La présente convention est établie pour une durée d'une année universitaire et renouvelable automatiquement, sauf dénonciation par écrit trois mois au moins avant la fin de l'année universitaire.

Article 4: Objet

En cas de litige, les parties signataires ont recours à une solution à l'amiable.

Gafsa, le 04/09/2023

Le Directeur de l'ENIGA


Le directeur
ANAS BOUGUECHA

Le Directeur du SI2E



SI2E
SYSTEMS INTEGRATION & EMERGING ENERGIES
Code laboratoire : LR21ES14